

Environnement | Un air de Pyrénées en bords de Seine



Depuis lundi, le Parc naturel des Pyrénées fait sa promotion à la Maison Aquitaine, rue des Pyramides à Paris. 45 000 ha, 6500 espèces animales et végétales, le Parc, créé en 1967 à cheval entre deux régions et deux départements (Pyrénées Atlantiques et Hautes-Pyrénées), veut (re)séduire le public parisien à un tournant de son histoire.

C'est à l'association des amis du parc que les Pyrénées doivent leur promotion en plein cœur de Paris. L'association est loin de limiter son terrain d'action au seul territoire des Pyrénées. C'est l'un de ses trois comités, basé à Paris, qui s'est chargé de la mise en place de l'évènement. Une initiative à laquelle la direction du Parc n'a pas tardé à adhérer. « Il est important de faire connaître nos montagnes aux habitants de Paris qui sont plutôt habitués à se rendre dans les Alpes », reconnaît Gilles Perron, directeur du Parc. Quoi de plus efficace et plus parlant qu'une série de photographies de paysages féériques ou d'animaux majestueux ? C'est exactement ce à quoi ressemble l'exposition qui a investi les locaux de la Maison Aquitaine. Des photographies accompagnées bien entendu d'affiches incitant à découvrir les Pyrénées par l'intermédiaire de l'association des amis du Parc, dont la panoplie d'activités est plus impressionnante qu'il n'y paraît.

Mont(r)er la montagne Découverte du patrimoine, cours d'histoire, sortie botanique ou géologique, l'association offre bien plus que des randonnées classiques. « On souhaite montrer la montagne et pas seulement la monter, explique Jean-Louis Rey, vice-président de l'association. On se rend ainsi sur le chemin des passeurs qui aidaient les évadés pendant la guerre, celui des « hirondelles » qui traversaient la montagne pour aller fabriquer des sandales à l'usine de Mauléon, on revisite les vieilles églises romanes et autres monastères. Mais la montagne c'est aussi son côté humain. On rencontre les bergers, les éleveurs, l'important c'est d'apporter toujours un plus par rapport à une randonnée ordinaire », précise le vice-président.

Une charte polémique Fort d'une histoire riche et d'un écosystème inaltéré depuis sa création, le Parc national des Pyrénées est aujourd'hui le Parc le plus visité de France avec deux millions d'entrées par an. Pour renforcer sa protection, la direction du Parc, en collaboration avec les collectivités, vient d'élaborer une charte de territoire s'appliquant à la zone périphérique du Parc soit 200 000 ha répartis sur 86 communes. Une charte visant une plus grande prise en compte du respect des espaces naturels dans les politiques d'environnement et d'aménagement urbain. Même si les dispositions de la charte n'ont pas de caractère contraignant, un bon nombre de communes se montre réticent à signer la charte. « Elles ont peur qu'on va les empêcher de se développer, mais c'est faux, assure Gilles Perron. C'est une crainte non fondée, d'autant que la charte a été rédigée en concertation

avec les collectivités ». Dès 2013 la préfecture adressera à chaque commune une demande d'adhésion à la charte. Elles auront ensuite 3 mois pour prendre la décision.



Piotr CZARZASTY

*Crédit Photo : Parc naturel des Pyrénées
Publié sur aqui.fr le 15/11/2012*

[Url de cet article](#)